SYNEOS
BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 001421325	1ere Gachée : 07:44 (1)	Date : 20/11/2026	MAHE191126100413
	Quantité : 8.00 m3	Réf. commande(2) :	bd261104547

Zone : ZONE A
Véhicule : 407
SAKINA TPS -FQ-407-JB
Chauffeur : AMED
AMED
Centrale : GOURNAY 01

Client : C9908790 CHM ENTREPRISE
28 RUE D AVRON

Chantier : VILLEMOMBLE
VILLEMOMBLE
28 RUE D AVRON

93250 Villemomble

CONSEILS DE SECURITE



en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures

ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut	DECHARGEMENT fin	DEPART chantier	RETOUR centrale
08:18	08:33	08:55	08:55	09:25

Quantite Origine : 22.00 m3
Quantite Restante : 14.00 m3
Livree Reelle : 8.00

Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax
1C25FXC1S3D22	BPS	~~NF~~	XC1	CL 0,65	S3	22.4

Ciment(type et classe)	Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
CEM III/A 42.5 N LH		0	C25/30

Appellation commerciale : BPS XC1 XC2 C25/30 S3 D22.4 CEM CEM III/A 42.5 N LH PM-ES
Température :
N° Grue :
Mode de livraison : Retour béton

SERVICES		ADJUVANTS	LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE	8.00 METRE CUBE	TECHNO 348	Nom: CHM ENTREPRISE
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE	8.00 METRE CUBE		Signature du client:
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR	8.00 METRE CUBE		
LAVAGE POMPE EN CENTRALE	1.00 FORFAIT		
M3 POMPES FLECHE 28/24/TUYAUX/CITY	8.00 METRE CUBE		
POMPE FLECHE 24 ML - 4 HEURES	1.00 FORFAIT		
CONTRIBUTION ENERGETIQUE	8.00 METRE CUBE		

Ajout d'ingrédients sur chantier(9):
Type et quantité: 100 L d'eau
Demandeur:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF DTU 21;ou BCP(Béton à composition prescrite sur étude)ou BICP(Béton d'ingénieurie à Composition Prescrite.
(7) pour les BCP ou BICP,suivant la spécification,consistance en terme de classe ou de valeur cible,ou rapport E/C.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN.Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non